

Département du Val-de-Marne

Arrondissement de Nogent-sur-Marne

Nombre de membres composant

le Conseil Municipal 45

Membres en exercice 45

Présent.e.s ou représenté.e.s
à la séance..... 44

Excusé.e.s 00

Absent.e.s..... 01

Délibération n°2021-02-15-DGS

Adhésion à l'association

Elus Santé Publiques et Territoires

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le **QUATRE FEVRIER** les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **VINGT-NEUF JANVIER**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENTS.ES

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, M.ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M.DAUMONT LEROUX, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, M.NOMBO POATY, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. BERTRAND, M. LECOQ, M.BEDOURET, Mme CAZALS

EXCUSE.E.S – REPRESENTE.E.S

Mme LARABI	a donné mandat à	M. LACHELACHE
Mme MICHEL	a donné mandat à	M.ORJEBIN
Mme JANIAUX	a donné mandat à	Mme LELU
M.MATHIEU	a donné mandat à	M.BERTRAND
M.GUYOT	a donné mandat à	M.LECOQ
Mme AMSELLEM-SIMONNET	a donné mandat à	Mme CHAMBRE MARTIN

ETAIT ABSENTE

Mme INDJA

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme KLOPP ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de l'association Elus Santé Publiques et Territoires association de type 1901 créée en octobre 2005 à l'initiative d'élus locaux en charge de la santé,

CONSIDERANT la volonté de la ville de Fontenay-sous-Bois de développer des programmes de santé publique ancrés dans leurs territoires et conduits dans un cadre concerté et contractuel avec l'Etat avec lequel ils s'inscrivent ainsi en interlocuteurs privilégiés,

CONSIDERANT que l'association a pour but de promouvoir toutes politiques visant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, favorisant l'accès aux droits, aux soins, à la prévention, à la santé égale pour tous, contribuant à l'éducation et à la promotion de la santé et intégrant les déterminants de la santé, en particulier environnementaux,

CONSIDERANT les modalités d'adhésion à l'association Elus Santé Publiques et Territoires

CONSIDERANT l'intérêt que présente pour la commune l'adhésion à cette association,

A L'UNANIMITE

DECIDE

Article 1 : Adhérer à l'association Elus Santé Publiques et Territoires.

Article 2 : De désigner comme représentant du Conseil Municipal pour siéger aux réunions statutaires : Monsieur Nicolas LEBLANC – Conseiller municipal délégué au Projet de territoires de santé.

Article 3 : D'inscrire au budget de la Ville les crédits inhérents à l'adhésion soit 214 € pour l'année 2021 (1 euro pour 250 habitants) et les prochaines années.

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le0.9.FEV.2021.....
Publication
le0.9.FEV.2021.....
Notification
le
Certifié exécutoire
Le Maire

